

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

AIPF (ESAIL)

Association Internationale Pour la Formation



REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

ARCHITECTE D'INTERIEUR Niveau 7

ARCHITECTE D'INTERIEUR – RNCP34323
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
AIPF – ESAIL

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771](#) du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 – Analyse du projet d'architecture intérieure			
A1.1 Conduite d'analyses du projet d'Architecture Intérieure à réaliser	C1.1 - Réaliser l'audit du besoin client permettant d'établir un cahier des charges du projet d'Architecture Intérieure (Programmatique, budget, délai), en assurant un rôle de conseil.	Mise en situation professionnelle réelle	<u>Critères C1.1 à C1.3</u> -Les références utilisées dans le contexte défini sont cohérentes avec la recherche spécifique développée et bien interprétées -La collecte des données architecturales à prendre en compte est précise, rigoureuse et complète -L'analyse du contexte et de son potentiel est pertinente -Les contraintes environnementales, techniques et réglementaires sont prises en
	C1.2 - Effectuer des recherches sur le domaine d'intervention permettant afin de réunir tous les éléments du contexte environnemental à intégrer dans la réflexion (L'état du construit, les diverses données du contexte, le programmatique, le réglementaire, les tendances sociétales actuelles et futures en France et à l'étranger)	C1.1 à C1.3 - Production individuelle d'une analyse du projet d'Architecture Intérieure. Cette analyse doit comprendre le contexte de l'opération, le programme, les références culturelles convoquées et exploitées, les données architecturales et techniques globales. Cette production aboutie à la rédaction d'un	

<p>A1.2 Réalisation de recherches spécifiques au projet d'Architecture Intérieure à réaliser</p>	<p>C1.3 - Conduire une réflexion mobilisant les connaissances et références culturelles en architecture intérieure, design, art, en adéquation avec l'opération, son programme et son contexte, formalisée dans un document de synthèse.</p>	<p>cahier des charges récapitulatif soumise à validation</p> <p>Dans un cadre défini par la direction pédagogique (consignes), le candidat détermine son sujet à l'aide de l'enseignant tuteur.</p> <p>Le projet s'étale sur une durée de deux mois.</p> <p>Livrable présenté à l'oral d'une durée de 45 mn incluant les échanges avec le jury composé de trois professionnels</p>	<p>compte de manière exhaustive et pertinente</p> <p>-La méthodologie d'établissement d'un état des lieux et d'un cahier des charges est complètement et adéquatement mise en œuvre pour validation</p> <p><u>Présentation orale du dossier</u></p> <p>-La soutenance est structurée</p> <p>-Les documents préparés sont clairs et exploitables</p> <p>-Les échanges sont fluides</p> <p>-Les réponses apportées aux questions et objections sont claires</p> <p>-Le timing imposé est respecté</p>
<p>A1.3- Formalisation d'un cahier des charges d'Architecture Intérieur soumis à validation client/commanditaire</p>	<p>C1.4 – Définir le prévisionnel des coûts/charges sur la base des lots et des standards de la profession en vue d'établir le budget</p>		<p><u>Critères C1.4</u></p> <p>-Les standards de coûts de la profession sont connus</p> <p>-Le prévisionnel est réaliste</p>
	<p>C1.5 – Etablir un état des lieux récapitulatif faisant état des éléments recueillis en vue de réalisation du cahier des charges</p>		<p><u>Critères C.1.5</u></p> <p>-L'état des lieux intègre la totalité des spécificités techniques</p> <p>-La formalisation est adaptée, claire et</p>
	<p>C 1.6- Rédiger la présentation du cahier des charges et la soumettre à la validation du client/commanditaire .</p>		<p><u>Critères C1.6</u></p> <p>-Le cahier des charges intègre la totalité données techniques et économiques nécessaires à l'information et la décision du client</p> <p>-La formalisation est claire et précise</p>

			Période en entreprise (stage ou alternance) : évaluation en entreprise par le tuteur à l'aide d'une grille critériée
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 – Conception du projet d'architecture intérieure			
A2.1- Conception d'un projet d'Architecture Intérieure original et spécifique	C 2.1 – Proposer un ou plusieurs concepts spatiaux d'aménagement intérieur spécifiques à l'opération permettant d'élaborer un espace novateur, attentif aux différents usages et usagers.	Mise en situation professionnelle réelle et simulée C2.1 à C2.6 : Production individuelle d'un dossier en lien avec un Projet d'architecture intérieure (sujet à l'initiative du candidat). Il nécessite la mise en place d'une conception spatiale définissant l'ensemble de l'architecture intérieure jusqu'au mobilier et intégrant l'ensemble des réglementations applicables dans un contexte architectural précis et de la réalisation d'une représentation graphique (numérique ou via des croquis manuels) d'un concept spatial définissant	Critères C2.1 à C2.6 -La méthodologie utilisée est adaptée au Projet -La concept est original et pertinent au regard du contexte et des besoins exprimés -La proposition investit et optimise les potentialités du contexte -La proposition spatiale répond au cahier des charges de l'opération -la spécificité des usages et des attentes des usagers du lieu est prise en compte -Les réglementations applicables sont identifiées et connues -Les réglementations en vigueur sont adéquatement intégrées dans la conception
	C 2.2 – Réaliser une proposition spatiale (surfaces, volumes, fonctions, ergonomie, ambiance...) respectant l'ensemble du cahier des charges définies avec le client et optimisant le champ des possibilités.		
	C 2.3 – Intégrer les réglementations concernées dans la conception du projet en mobilisant au besoin, les compétences complémentaires des Bureaux d'Etudes et de diagnostic technique, à des fins de conformité.		

A2.2- Communication graphique et soutenance orale d'un projet d'architecture intérieure	C 2.4 - Réaliser les esquisses de recherches permettant de visualiser le concept spatial et mettant en œuvre des techniques de représentation géométriques, artistiques, informatiques en 2D et 3D en lien avec le contexte étudié	l'ensemble du projet d'architecture intérieure et présentation argumentée (simulation) devant un client/commanditaire	- Les besoins de compétences techniques additionnelles sont exprimés - La stratégie globale de communication sur le projet est maîtrisée sur le plan technique et esthétique (recours pertinent et maîtrisé aux outils numériques, graphiques, plastiques) - Les choix opérés sont motivés - L'argumentation est convaincante - Les différents niveaux de décision du projet et son positionnement sont justifiés - La posture est affirmée tout en restant ouverte à l'échange
	C 2.5- Produire les différents documents nécessaires à la visualisation du projet à ses différentes étapes de définition (croquis à main levée, plans, coupes, façades, élévations intérieures, perspectives) ;	Dans un cadre défini par la direction pédagogique, le candidat précise son sujet à l'aide de l'intervenant tuteur en charge du suivi individuel.	- Les choix opérés sont motivés - L'argumentation est convaincante - Les différents niveaux de décision du projet et son positionnement sont justifiés - La posture est affirmée tout en restant ouverte à l'échange
	C 2.6 - Présenter et argumenter les caractéristiques du Projet auprès du client en incluant une évaluation budgétaire.	Le projet est développé sur une durée de trois mois . Livrable présenté à l'oral d'une durée de 45 minutes incluant les échanges avec le jury composé de trois professionnels	- Les choix opérés sont motivés - L'argumentation est convaincante - Les différents niveaux de décision du projet et son positionnement sont justifiés - La posture est affirmée tout en restant ouverte à l'échange

Présentation orale du dossier

- Pertinence et originalité de la structuration de la soutenance
- Qualité des documents présentés
- L'animation capte et soutient l'attention
- Les échanges sont fluides et riches
- Les réponses apportées aux questions et objections sont claires
- Le timing imposé est respecté
- Les réponses aux questions et objections sont claires et pertinentes
- Les techniques de communication et les outils de présentation sont habilement mis en œuvre
- Le timing de l'évaluation est respecté
- L'évaluation budgétaire est réaliste

	<p>C2.7-Organiser et participer à la production des documents de rendu du projet au sein d'une équipe collaborative.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>C2.7- Etude de cas pratique Mis de production visuelle mise en œuvre en équipe projet de 6/7 personnes proposé à l'initiative de l'intervenant en temps limité.</p> <p>Cas soutenu devant un jury de 2 personnes d'une durée de 20 minutes.</p>	<p><u>Critères C 2.7</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -La répartition des tâches entre les différents membres de l'équipe est clairement établie. -Les délais et jalons du projet sont respectés -La production est aboutie -Les concepts et techniques de du travail collaboratif en mode projet sont connus et maîtrisés. <p><u>Présentation orale du dossier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -La méthodologie de travail en équipe est formalisée -Les techniques de communication et les outils de présentation sont habilement mis en œuvre -Le timing de l'évaluation est respecté -La qualité de la production est autoévaluée <p><u>Concernant les travaux de groupe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les contributions et les rôles de chaque membre du groupe sont équitablement répartis. -L'organisation du groupe est efficace pour assurer la maîtrise du dossier par chacun de ses membres. <p><u>Période en entreprise</u> (stage ou alternance) : évaluation en entreprise par le tuteur à l'aide d'une grille critériée</p>
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 – Définition technique des travaux d'architecture intérieure, sélection des entreprises et pilotage du chantier			
A 3- Définition technique des travaux d'Architecture intérieure à réaliser, sélection des entreprises et pilotage du chantier	C3.1-Définir l'ensemble des prescriptions techniques permettant la réalisation du projet (plans détaillés, coupes, élévations, perspectives additionnelles) à l'aide d'outils métier et des techniques de représentation de adaptées afin d'obtenir un rendu fidèle à la réalisation définitive.	Mise en situation professionnelle simulée C3.1 à C3.2 Production individuelle d'un dossier technique d'un projet d'architecture intérieure intégrant l'ensemble des normes techniques et des exigences environnementales dans un cadre défini par la direction pédagogique, le candidat précise son sujet à l'aide de l'intervenant tuteur en charge du suivi individuel (Mise en situation à l'initiative du candidat). Le projet est développé sur une durée de trois mois . Livrable présenté à l'oral d'une durée de 45 minutes incluant les échanges avec le jury composé de trois professionnels.	Critères C3.1 à C3.2 -dans la définition technique du projet: -La prise en compte et le respect des réglementations et normes techniques est assuré -Les modes de mise en œuvre sont définis et détaillés -Les choix de matériaux sont justifiés du point de vue économique et environnemental <u>Présentation orale du dossier</u> -La soutenance orale est structurée et pertinente -Les documents sont clairs -l'animation maintient l'attention -Les échanges sont fluides et riches -les réponses aux questions et objections sont claires et pertinentes -Les techniques de communication et les outils de présentation sont habilement mis en œuvre-
	C3.2-Mettre en œuvre l'ensemble des normes techniques du bâtiment en vigueur en intégrant au projet les dimensions écologique, énergétique et environnementale (NF, HQE, RT 2012, CERQUAL, HPE et THPE haute et très haute performance énergétique, E+C, BBC et future RE 2020).		

			-Le timing de la présentation est respecté
	C3.3- Organiser et mettre en œuvre une consultation d'entreprises à partir d'un dossier définissant la nature des travaux à réaliser pour le projet, organisé en lots séparés suivant la qualification du marché (Public ou privé) en fournissant l'ensemble des informations nécessaires au chiffrage.	Mise en situation professionnelle réelle	<u>Critères C3.3 à C3.4</u>
	C3.4-Analyser et classer les offres des entreprises par ordre du « mieux-disant » au « moins-bien disant » (combinaison prix et qualité de l'entreprise) permettant de proposer un choix à la validation au client et de procéder à la passation des marchés de travaux.	C3.3 à C3.4- Dossier pratique en groupe de 2/3 personnes, d'organisation d'une consultation des entreprises comprenant l'analyse comparative des offres, à l'initiative et sous la supervision d'un intervenant. Travail effectué en temps limité, Dossier soutenu devant un jury de 2 personnes d'une durée de 20 minutes.	-Le dossier de consultation des entreprises est découpé en lots de manière cohérente. -La procédure de consultation des entreprises est bien définie et adéquate au contexte de l'opération -Le choix des entreprises attributaires est fondé, cohérent et argumenté. -Les critères d'analyse des offres prennent en compte les meilleurs prix et les meilleures garanties de qualité d'exécution <u>Présentation orale du dossier</u> -La soutenance orale est structurée et pertinente -La méthodologie suivie est expliquée et structurée -Les réponses aux questions et objections sont pertinentes -Le timing de la présentation est respecté <u>Concernant les travaux de groupe</u> -Les contributions et les rôles de chaque membre du groupe sont équitablement répartis. -L'organisation du groupe est efficace pour assurer la maîtrise du

			dossier par chacun de ses membres.
C3.5- Etablir un planning de chantier détaillé permettant de piloter la réalisation des travaux et de s'assurer du respect de son programme d'avancement.	Epreuve écrite C3.5 - Cas pratique individuel d'établissement d'un planning de travaux à l'aide d'un logiciel informatique d'aide à la planification (de type Gantt Project) Proposé à l'initiative de l'intervenant en temps limité. Evalué par un jury 2 personnes		<u>Critères C3.5</u> -La planification des interventions des corps d'état est juste, réaliste et cohérente. -Le planning permet de suivre les états d'avancement
C3.6- Piloter économiquement et techniquement le chantier en contrôlant l'ensemble de la réalisation des travaux jusqu'à la livraison du projet (actualisation du planning, CR et réunions de chantier, contrôles de qualité et conformité d'exécutions).	Mise en situation professionnelle simulée C3.6 à C3.7 Dossier pratique de pilotage et de réception de chantier en groupe de 2/3 personnes, à l'initiative et sous la supervision de l'intervenant, de mise en œuvre des documents et processus de l'ingénierie de chantier : AE, CCAP, CCTP, PPGF, CR de chantiers, situation de travaux, levée de réserves. A l'initiative de l'intervenant et en temps limité Dossier évalué par un jury 2 personnes		<u>Critères C3.6 à C3.7</u> -Les outils et les procédures du pilotage de chantier sont connus et maîtrisés. -Les points de contrôles de conformité/qualité de la réalisation sont prévus -Un suivi de réalisation et des mises en situations professionnelles ont été correctement effectuées dans le cadre de la profession visée <u>Concernant les travaux de groupe C3.6 à C3.7</u> -Les contributions et les rôles de chaque membre du groupe sont équitablement répartis. -L'organisation du groupe est efficace pour assurer la maîtrise du dossier par chacun de ses membres.
C3.7- Préparer et réaliser la réception du chantier en procédant à la gestion des opérations préalables à la réception ainsi qu'à la levée des réserves en application de la GPA (Garantie de Parfait Achèvement).			

			Période en entreprise (stage ou alternance) : évaluation en entreprise par le tuteur à l'aide d'une grille critériée
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 4 – Conduite, gestion et développement d'une activité d'architecture intérieure			
A4 -Conduite, gestion et développement d'une activité d'Architecture Intérieure	C4.1 - Mobiliser les techniques et outils de diagnostic et de veille stratégique permettant de piloter la performance de la structure (Etudes sectorielles, données professionnelles, analyse diagnostic SWOT, analyse de positionnement).	Etude de cas C.4.1 - Cas pratique (individuel ou en groupe) de réalisation d'un diagnostic stratégique et concurrentiel d'une agence d'Architecture Intérieure soumis par l'intervenant en un temps limité.	<u>Critères C4.1</u> - Complétude et exactitude des outils stratégiques choisis selon les contextes et les problématiques identifiées - La veille concurrentielle est complète et documentée - Le document de synthèse du cas est clair et synthétique - Le plan d'action proposé est opérationnel
	C4.2- Administrer et respecter les états et obligations comptables, fiscales et sociales (Impôts, TVA, Urssaf, livres comptables et bilans) permettant de gérer les flux financiers et de s'assurer de la rentabilité du modèle économique.	Etude de cas C4.2- Dossier pratique en binôme réalisation d'un dossier de création d'une agence d'Architecture intérieure Soumis par l'intervenant et réalisé en temps limité.	<u>Critères C4.2</u> - Les règles et outils de gestion comptable, fiscale et sociale de l'activité sont connus et correctement utilisés - L'étude de rentabilité est juste et les projections réalistes définissant l'activité, les statuts, le business plan, la rentabilité attendue.

	<p>C4.3- Elaborer et conduire la stratégie de communication en développant la visibilité, la réputation et l'image de la structure afin de développer son portefeuille de projets en France et à l'international.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>C.4.3- Dossier pratique réalisé en binôme de présentation d'un plan de communication d'agence d'architecture d'intérieure à des partenaires externes. Proposé à l'initiative de l'intervenant et réalisé en temps limité</p>	<p><u>Critères C4.3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les techniques de communication sélectionnées sont pertinentes et adaptées -Le niveau de connaissance de de l'anglais (B2/C1 (CECRL) permet un échange professionnel clair <p><u>Concernant les travaux du binôme C 4.3</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les contributions et les rôles de chaque membre du binôme sont équitablement répartis. -L'organisation du binôme est efficace -La maîtrise du dossier par chacun des membres est assurée.
	<p>C4.4- Nouer des partenariats techniques et d'affaires en France et/ou à l'international (en anglais), permettant de générer des commandes de projets et/ou permettant d'accéder à des appels d'offre et des concours.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>C4.4 - Cas pratique en binôme en français et/ou en anglais à l'initiative de l'intervenant en temps limité : réponse à un appel d'offres et constitution d'une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre.</p>	<p><u>Critères C 4.4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les outils déployés de constitution du réseau de partenaires d'affaires sont pertinents, structurés et motivés. -Les possibilités d'appel d'offres ou de concours de la profession sont identifiées et les documents types demandés sont répertoriés <p><u>Concernant les travaux du binôme C4.4</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Les contributions et les rôles de chaque membre du binôme sont équitablement répartis. -L'organisation du binôme est efficace pour assurer la maîtrise du dossier par chacun des membres.

	<p>C4.5- Etablir les documents nécessaires pour contractualiser avec le client, les organismes et autres acteurs de la maîtrise d'œuvre en respectant les obligations légales, administratives et réglementaires en vigueur.</p>	<p>Mise en situation professionnelle simulée</p> <p>C4.5 Dossier pratique en groupe de 2 à 3 personnes : établissement de documents contractuels conformes au droit dans le cadre de la création de sa propre structure d'architecture intérieure. Proposée à l'initiative de l'intervenant en temps limité. Dossier évalué par un jury de 2 professionnels</p>	<p><u>Critères C 4.5</u></p> <p>-Les démarches et documents contractuels types sont connus, conformes et correctement utilisés.</p> <p><u>Concernant les travaux de groupe</u></p> <p>-Les contributions et les rôles de chaque membre du groupe sont équitablement répartis. -L'organisation du groupe est efficace pour assurer la maîtrise du dossier par chacun de ses membres.</p>
--	--	--	--